

ABONNEMENT

Saumur : Un an 30 fr. Six mois 16 Trois mois 8 Poste : Un an 35 fr. Six mois 18 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur le poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20 c. Réclames, — 30 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 29 MARS

BRUITS DE CRISE

De mauvais bruits courent sur le compte du cabinet Goblet. Les radicaux sont un peu énervés de traîner à leur suite un ministère sans caractère, sans talent, sans programme. Goblet les agace. Dauphin les humilie. Ils commencent à n'en plus vouloir.

Les opportunistes, de leur côté, ne dissimulent pas leur hostilité et leur dédain. Ils savent que les jours de M. Goblet sont comptés et s'ils ne se hâtent pas trop de le renverser, c'est parce qu'ils savent que plus il démontrera, plus il se discréditera, et ils veulent le jour où le cabinet sera mis à terre, qu'il soit tellement fourbu et disloqué, qu'on ne puisse même pas songer à en ramasser les morceaux.

Quant aux modérés, ce n'est pas l'arrivée de M. Ribot qui modifie sensiblement leur attitude ; ils n'ont jamais beaucoup aimé M. Goblet, dont le ton cassant cache mal les irrésolutions. Si l'on ne s'arrêtait qu'à la surface des choses, on pourrait donc prévoir le renversement à bref délai du cabinet Goblet ; mais si l'on creuse un peu la situation, on se convaincra peut-être que la chute du ministère n'est pas aussi prochaine qu'on le croit.

Pour les radicaux, Goblet a un avantage qui pourrait bien contrebalancer les inconvénients que l'on trouve de ce côté de la Chambre à son maintien au pouvoir ; tant que Goblet demeure, Boulanger reste, et sachant que, Goblet renversé, Boulanger ne serait pas remplacé au cabinet, ils se contentent et supportent Goblet pour garder Boulanger.

Pour les opportunistes, Goblet a aussi un avantage qui les fait patienter : il tient la place, et tant qu'il la tient, d'autres ne la prennent pas. Ils savent bien, malgré leurs intrigues et rodomontades, que l'heure de Ferry n'est pas encore venue. A plusieurs reprises, ils ont tâté le terrain, et un tel sen-

timent de répulsion s'est produit, qu'ils ont reculé. Si ce n'est pas Ferry qui doit bénéficier de la prochaine crise, ils ne voient pas la nécessité de travailler au profit d'un Freycinet quelconque. Ils préfèrent ce qui est et ne le gêne guère, à ce qui pourrait être et leur serait plus dommageable.

Pour les modérés, il est dans leur tempérament de toujours se plaindre et de ne jamais agir ; leur rôle est de grogner et de suivre ; ils suivent.

Il y a bien un autre élément qui numériquement pourrait décider, à la Chambre, de la chute ou du maintien du cabinet : c'est la droite.

Mais la droite a une autre besogne à remplir que de se préoccuper des avantages et inconvénients que les républicains peuvent avoir à renverser ou élever tel ou tel ministre, sous prétexte qu'il convient ou déplaît à telle ou telle coterie.

La droite sait, quel que soit le ministre, que le premier article de son programme sera la lutte contre les conservateurs et qu'elle n'a pas plus à espérer des modérés que des radicaux un peu d'impartialité et de justice.

M. Goblet peut buter sur un incident parlementaire quelconque, comme M. de Freycinet, mais nous ne croyons pas, s'il pose la question de confiance sur un point précis et important, qu'il soit mis en minorité ; aucun groupe républicain ne voulant prendre la responsabilité de la crise, et tous se méfiant de ce qui pourrait leur advenir le lendemain.

CHARLES DUPUY.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

La Chambre avait hier à son ordre du jour l'élection d'un vice-président en remplacement de M. Buyat, décédé. M. Buyat appartenait à l'union des gauches.

Cette élection a vivement passionné la séance.

L'union des gauches avait fait choix de M. Spuller.

M. Andrieux, l'ancien préfet de police, qui compte parmi les députés indépendants,

certaines disent irréguliers, s'est posé en concurrent de M. Spuller.

Il a manqué trois voix à M. Andrieux pour être élu. Le candidat du ministère, M. Spuller, n'a réuni que 165 voix contre 181 données à M. Andrieux. A une voix de majorité l'élection a été renvoyée à vingt-quatre heures. Les intrigues auront le temps de se nouer et de porter leur fruit.

Les conservateurs ont remporté deux succès dans les élections au Conseil général de Bussy (Seine-Inférieure) et de Soissons (Aisne). Un siège a été perdu dans le canton de La Flèche (Sarthe) ; le candidat conservateur a néanmoins obtenu 2,000 voix contre 2,150 données au candidat de l'administration et des républicains coalisés. Et chaque jour les républicains crient, sans conviction il est vrai, que la République gagne du terrain !

Suivant le Cri du Peuple, Ayrolles, l'employé récemment renvoyé du ministère de la guerre, a été arrêté dans la soirée d'hier.

M. Berthelot va déposer un projet de loi tendant à autoriser la translation à Lille de l'Académie de Douai. Les frais qui résulteraient de cette translation seront supportés par la caisse des écoles, aux termes de la loi de 1885 sur les établissements des trois ordres d'enseignement. Le transfert des deux facultés des lettres et de droit de Douai à Lille, qui doit se faire par décret ministériel, sera subordonné au vote par le Parlement du projet relatif au transfert de l'Académie.

Les procédés de réclame se perfectionnent de plus en plus. Certains industriels, pour placer leur marchandise, s'assurent le concours bénévole du ministre de la guerre. Voici maintenant que la justice elle-même et ses arrêts sont exploités d'une manière assez inattendue. Dans le catalogue d'une biblio-

thèque qui doit être vendue prochainement à la salle Syvestre, on peut lire, sous l'un des numéros, la note suivante : « Cette édition a été poursuivie et l'auteur condamné à six mois de prison et 500 fr. d'amende. » Il est probable que cette indication fera monter l'enchère. Mais en voyant à quoi l'on fait servir leurs lois et leurs arrêts, législateurs et juges doivent se sentir parfois dans un état voisin du découragement, remarquant avec raison les Débats.

AU TONKIN. — Une correspondance adressée d'Hanoi au Temps rend compte des opérations de Than-Hoa où l'ennemi a été mis en déroute complète par les troupes du colonel Brissaud. Cette correspondance fait prévoir d'un autre côté de nouvelles difficultés pour l'avenir. Elle dit :

« Malheureusement, si les préoccupations cessent, pour l'instant, sur notre frontière sud-ouest, elles augmentent du côté de Haininh, où le voisinage de notre vieil adversaire Lu-Vinh-Phuoc donne une nouvelle audace aux bandes d'irréguliers (lire réguliers !) qui affluent sur notre territoire. Il y aurait même eu menace, de la part du commandant des troupes chinoises, d'occuper la fameuse enclave qui aboutit au cap Paklung, pour la défense de laquelle le colonel Dugenne a demandé des renforts d'artillerie.

« Le mauvais vouloir, l'hostilité manifeste du vice-roi de Canton encourage les prétentions des commissaires chinois ; ils ne reculeront que devant un déploiement de forces que la fin des hostilités dans le Than-Hoa nous permettra sans doute d'accomplir. Le général Munier ayant donné des ordres formels pour une attitude énergique, nous espérons que les complications redoutées ne se produiront pas. »

Nous lisons dans l'Avenir militaire :

« Nous avons publié et discuté dans notre dernier numéro des notes, prétendues historiques, du général Boulanger sur l'École

12 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA COMTESSE MADELEINE

Par M. DU CAMPFRANC

Les heures passaient, l'orage avait cessé. Une raie lumineuse filtrait sous les nuages ; un arc-en-ciel se dessinait à l'horizon : gage de l'alliance de Dieu et des hommes, et le visage de Madeleine perdait un peu de sa fixité. La petite fille, rassurée par le calme du ciel et par la physionomie adoucie de la visiteuse, quitta les genoux de son aïeul, où elle était demeurée blottie comme dans un nid ; puis elle courut à la cage où chantait le bouvreuil, la décrocha, et vint l'offrir à Madeleine en disant : — Tiens, ma belle dame, tu es du chagrin... Je te donne mon oiseau.

Cette offrande si simple fondit le cœur de Mme Méraux ; elle saisit dans ses bras le petit ange aux cheveux bouclés, et, doucement, ses larmes se mirent à couler.

La soirée s'avancait ; l'ombre se répandait dans la chambre, la lampe fut allumée. L'enfant mangea d'un bel appétit le rustique repas, la soupe à la bière, à laquelle Madeleine ne toucha pas, puis la petite fille voulut être déshabillée par la belle

dame. Longtemps celle-ci la considéra dans son petit lit, dormant avec insouciance, et elle murmurait :

— La simplicité dans ma vie, un berceau de chêne et des rideaux d'indienne pour les enfants que je pourrais avoir ; mon travail et celui de leur père pour les nourrir... Là peut-être serait la sagesse, le bonheur. Mais, chacun de nous a sa destinée... Le sort en est jeté !...

Elle déchira un feuillet de son carnet, prit son crayon d'argent, répéta de nouveau : « insultée ! ils m'ont insultée ! »

Et faiblement éclairée par la lampe de cuivre, elle écrivit avec fièvre :

« Monsieur, » « Aujourd'hui même, vous me disiez que vous attendriez, anxieux, un mot de moi ; que ce mot ferait le bonheur ou le malheur de votre vie. Un sentiment de délicatesse retenait, sur mes lèvres, ce que mon cœur vous disait tout bas ; mais au moment où je vous écris, rien ne me lie à la famille de Bergenthall... J'ai souffert et j'ai pleuré. » « Si vraiment vous aimez la pauvre lectrice, si vous la trouvez digne de porter votre nom, avec toute son âme elle se montrera ardemment reconnaissante ; avec tout son cœur elle s'efforcera d'imiter ces femmes qui, selon le langage des Écritures ; rendent à leur mari le bien

» tous les jours de leur vie. Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les plus reconnaissants... Vous êtes si généreux !

» Madeleine MÉRAUX. »

Elle mit son adresse, plia la lettre, et pria le vieux garde de la porter au bureau de poste le plus voisin. La nuit s'étendait autour de la maisonnette ; la forêt s'endormait ; le grand silence du sommeil tombait lentement sur les futaies. Mme Méraux s'était assise de nouveau près de l'âtre. Elle avait devant elle l'image toujours présente, l'image que, depuis deux mois, sa pensée ne quittait pas un instant. Quand elle dormait, elle la voyait en rêve ; quand elle veillait, il lui suffisait de fermer les yeux pour qu'elle apparût vivante et radieuse dans son souvenir. Et cette image avait un nom : ce portrait, buriné dans son cœur, se nommait Herbert. Et pourtant la jeune fille était anxieuse, elle tremblait en songeant à l'avenir. Serait-elle toujours aimée ? Elle savait, par ses lectures, le danger de ces passions soudaines. Elles s'en vont comme elles viennent : rien avant... rien après. Le jeune comte de Jora-Brabourg n'était-il pas de ceux auxquels il suffit de posséder les choses pour cesser aussitôt de les désirer ?

Onze heures sonnèrent à la petite horloge en bois sculpté. Les paupières de Madeleine se fermèrent ; le sommeil la prenait lentement. Le vieux garde lui avait donné la chambre d'honneur ;

elle s'étendit sur le lit garni de rideaux d'indienne à grands ramages, et, bientôt, elle s'assoupit fiévreuse, les joues trempées de larmes.

Le lendemain, sa première pensée fut pour Herbert. Il allait venir, elle n'en doutait pas. Chaque minute les rapprochait l'un de l'autre. Elle passa la matinée entière à la fenêtre encadrée de glycines.

Le plein soleil de midi éclaira la futaie. Oh ! il n'était pas loin ; elle fermait les yeux et le voyait en pensée... Quelques branches du taillis furent écartées ; un pas rapide sonna sur le gazon de l'avenue.

Lui ! Encore un instant et ils étaient l'un devant l'autre.

Pas un mot ne fut d'abord échangé ; ils se tenaient debout, les mains enlacées, les yeux brillants et humides, perdus dans l'infini de leur rêve. Puis, tout à coup, le regard d'Herbert s'assombrit.

— Je sais tout, dit le jeune homme, car je me suis informé. Je sais combien vous avez souffert ; avec quelle révoltante injustice ils vous ont traitée. Ah ! ma bien-aimée Madeleine, laissez-moi choisir l'heure où vous pleurez encore pour renouveler ma demande. Mettez avec confiance votre main dans la mienne. Quand je serai votre mari, je saurai vous défendre. Je pourrai imposer silence à cette haine qui s'acharne contre vous.

BELLE JARDINIÈRE

Samedi 26 Mars 1887

OUVERTURE DES NOUVEAUX MAGASINS

DE LA

SUCCURSALE D'ANGERS

Place du Ralliement

VÊTEMENTS TOUT FAITS ET SUR MESURE POUR HOMMES ET POUR ENFANTS

BONNETERIE, CHEMISES, GANTS, CRAVATES, CHAPELLERIE, CHAUSSURES

Et tout ce qui concerne l'Habillement de l'Homme

VÊTEMENTS DE LIVRÉE - VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

Maison à Louer

Pour la Saint-Jean 1887,

Rue du Pavillon, n° 5,

Composée de 3 pièces au rez-de-chaussée, 4 au premier ; 2 mansardes au second et greniers, petit jardin.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

MAISON

Occupée par la Conservation des Hypothèques, 10, rue Cendrière,

Composée de : cuisine, office, salle à manger, galerie vitrée à côté, salon ; Premier étage, cinq pièces à feu, cabinets de toilette, lieux à l'anglaise, chambres de domestiques, grenier ; Remise et écurie à deux chevaux.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, 12, rue Cendrière. (159)

A LOUER

Grande Cave et Maison

Situées à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

S'adresser à M^{me} veuve Antoine Porrou. (69)

Étude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Par suite de saisie-exécution.

Le JEUDI 31 MARS 1887, à une heure du soir, à Saumur, rue de la Visitation, n° 52, dans une maison habitée par M^{me} veuve Constant GUILLEUX, marchand de vins.

Il sera vendu :

Armoire, commode, bois de lits, tables de nuit, chaises, tabourets, tables de café et autres, glaces, cuisinière et ses tuyaux, couettes, matelas, traversins, oreillers, couvertures, rideaux, draps, nappes, serviettes, essuie-mains, un appareil à gaz et ses tuyaux, vins, liqueurs, boules ferrées, bouteilles vides, batterie de cuisine, vaisselle et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, Proux. (216)

Étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Ensemble ou séparément,

I. UNE PROPRIÉTÉ, située au Vieux-Bagneux, au bord du Thouet, à l'abri des inondations.

Cette propriété comprend : maison d'habitation élevée sur cave voûtée, pressoir, buanderie, cave en roc, jardin bien planté d'arbres fruitiers, serre, le tout contenant environ 22 ares.

II. UN CLOS DE VIGNE, contenant 66 ares, au lieu dit les Hauts-Sentiers ou la Gravelle.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

A VENDRE

Dix charretées de foin

Première qualité.

S'adresser au bureau du journal.

L'étude de M^e LECOY, avoué à Saumur, est transférée 1, rue Pavée, au coin de la rue du Temple. (180)

M. VERNERY

Opticien à Pontivy.

J'ai l'honneur de vous informer de mon arrivée en cette ville, où je suis visible de 9 heures du matin à 4 heures du soir.

Dans l'espoir de votre visite, agréez, M^{onsieur}, mes salutations les plus respectueuses.

VERNERY.

Prière de ne pas confondre l'opticien avec le marchand de lunettes ignorant complètement ce qu'il vend. Par une pratique de plus de 30 années dans l'art de l'optique, je suis parvenu à soulager instantanément, à l'aide de verres spéciaux, toutes les faiblesses de la vue, ainsi qu'à en rectifier les défauts par les seuls verres brevetés à l'exposition de 1878.

Je possède un grand choix de montures, lunettes, pince-nez or, argent, écaille, acier, baromètres, thermomètres, jumelles, longues-vues, etc.

On fait toutes les réparations d'optique demandées.

Entrée libre.

HOTEL DE LONDRES, à SAUMUR, pour 15 jours seulement. (217)

Avis aux Dames

Vient de s'ouvrir, à Saumur, Salle des Ventes, rue d'Orléans, 55, pour 3 ou 4 jours seulement, un **nouveau déballage** fantaisiste d'objets divers, d'utilité et d'agrément, tels que : cuivres d'appartement, porcelaines, cristaux, etc., le tout devant être vendu en **liquidation à très bas prix**.

Il y a en outre, pour les amateurs de bibelots anciens, un stock intéressant de vieilles faïences et autres objets curieux.

Ce déballage a eu un grand succès à Angers où il a séjourné plus de deux mois. (221)

BIÈRE TOURTEL de TANTONVILLE et Bière façon Munich.

S'adresser à M. P. FOUCHÉ, rue d'Orléans, successeur de M. MARAIS.

AVIS

Propriétaires de Chevaux

Pour guérir promptement :

Selmes, Blèmes, Javards, Crevasses, Crapauds,

EMPLOYEZ

l'Onguent Souverain de A. PAJOT

Seule Maison de vente,

L. BONNEAU

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 7 et 9, SAUMUR.

On trouve en la même maison : Brosserie, Cirage pour harnais, Eau de cuivre et tous articles pour l'entretien des voitures et harnais ; Encastique pour parquets et le Chromo extra siccatif pour carrelage ; Plumeaux et Eponges, Verres à vitres, etc., Couleurs et Vernis.

MANUFACTURE

DE PIANOS et HARMONIUMS

LÉPICIER & COLLMANN

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS. 12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être

choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

M. MONNIER, accordeur, intéressé de la maison Lépicié et Collmann est en ce moment à Saumur. S'adresser à l'hôtel de Londres.

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE DE TOUTES LES Affections de la Peau



DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science. Le Traitement ne change nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LEBONNARD, Médecin Spécialiste, 41, rue St-Louis, à MELUN (S.-M.). CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance.

FABRIQUE D'AMEUBLEMENTS EN TOUS GENRES Vieux Chêne et Noyer sculpté

SPÉCIALITÉ DE SALLES A MANGER

H. HARDY

LEVÉE-NEUVE, SAUMUR

Mise en vente d'un choix considérable de SALLES A MANGER à des prix défiant toute concurrence.

SALLE A MANGER

Vieux chêne sculpté

Buffet petit modèle, colonnes torsées ou autres. Table à rallonges, patins chimères, 12 couverts. 6 chaises, au choix... 375 fr. net. La même avec buffet grande taille... 440 fr. net.

SALLE A MANGER

Henri II

Buffet à crédence, vaisselier avec vitraux de couleur et ferrures nickelées. Table à estrade avec rallonges, 6 chaises assorties... 500 fr.

RÉPARATIONS DE MEUBLES ANTIQUES

Ameublements de salon, chambres à coucher, armoires à glace, bureaux, bibliothèques, meubles d'antichambre et porte-chapeaux, chaises garnies cuir repoussé, coffres à bois, guéridons, sièges en bois courbé, glaces, etc.

Envoi sur demande de dessins et prix de tous meubles.

DENTS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 28 MARS 1887.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.
3 %	80 65	80 60	Est	797 50	795	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	515 50	515 75
3 % amortissable	84 70	84 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1255	1250	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	522	522	Est	383	383 25
3 % (nouveau)	103 70	104	Midi	1155 50	1150	1865, 4 %	519	519	Midi	387 50	387 50
4 1/2 % (nouveau)	103 70	104	Nord	1532 50	1522 50	1869, 3 %	313 20	311	Nord	395	396
Obligations du Trésor	109 32	109 30	Orléans	1337 50	1330	1871, 3 %	397 50	397 50	Orléans	388	388 75
Banque de France	508	508	Ouest	880	887 50	1875, 4 %	522	521	Ouest	386 50	387
Société Générale	4150	4150	Compagnie parisienne du Gaz	1450	1450	1876, 4 %	521	521	Paris-Lyon-Méditerranée	385 25	385 75
Comptoir d'escompte	470	468 75	Canal de Suez	2045	2045	Bons de liquid. Ville de Paris	534	534 50	Paris-Bourbonnais	386	385 50
Crédit Lyonnais	1005	1005	C. gén. Transatlantique	516 25	516 25	Obligations communales 1879	479 50	479 50	Canal de Suez	592	595
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1380	1385	Russe 5 0/0 1870	98	97 75	Obligat. foncières 1879 3 %	480	480			
Crédit mobilier	286 25	285				Obligat. foncières 1 83 3 %	377 25	377			

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur, 18

LE MAIRE

Certifié par l'imprimeur soussigné.